

# Fonds indiciel d'actions internationales Indigo RBC - série institutions

**Catégorie de fonds**  
Actions internationales

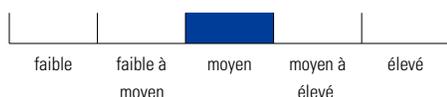
## Données essentielles

Date de création	mars 2021
Inv. min. initial (\$)	0
Inv. suppl. min. (\$)	—
Actif total (millions \$) au 31-03-2025	285,4
Distribution du revenu	Annuelle
RFG % au 31-12-2024	0,13
VLPP \$ au 31-03-2025	12,29
Indice	MSCI EAFE Net Index (CAD)
Société de gestion	RBC Gestion d'actifs Indigo Inc.
Site Internet	rbcindigo.com/fr

## Objectif de placement

L'objectif fondamental de ce Fonds est d'atteindre une croissance du capital à long terme par la reproduction du rendement d'un indice généralement reconnu de marchés boursiers internationaux établis.

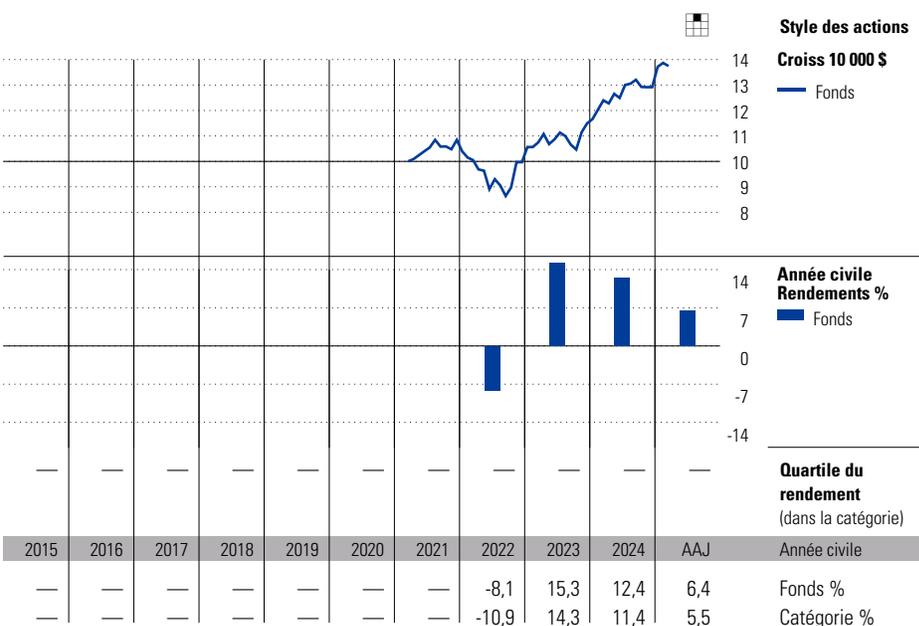
## Risque lié au prospectus



## Notes

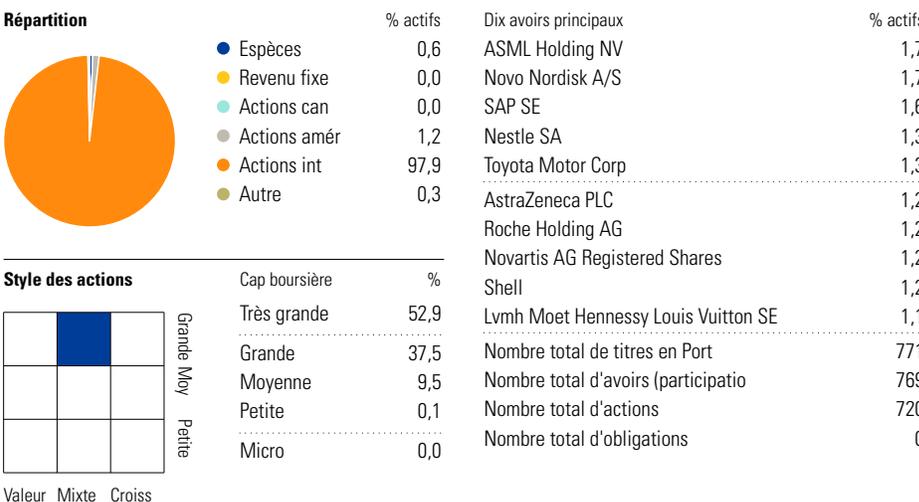
Les frais de gestion et les frais d'exploitation sont payés par les Fonds communs de placement Indigo RBC. Les commissions de suivi sont payées par RBC Gestion d'actifs Indigo Inc.

## Quel a été le rendement de ce portefeuille? Données au 31 mars 2025



Rendements annualisés %	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis lanc.
Fonds	10,9	13,1	11,0	—	—	8,0
Catégorie	9,4	11,6	9,4	—	—	—

## Qu'y a-t-il dans ce portefeuille? Données au 31 décembre 2024



Style des actions	Cap boursière	%
Très grande	52,9	
Grande	37,5	
Moyenne	9,5	
Petite	0,1	
Micro	0,0	



## Fonds indiciel d'actions internationales Indigo RBC - série institutions

### Aperçu de la gestion de placements

#### Informations supplémentaires

Sub-advisor: HSBC Global Asset Management (UK) Limited

#### Divulgarion

RBC Gestion d'actifs Indigo Inc. (« RBC Indigo ») agit à titre de gestionnaire et de conseiller en placement principal pour les fonds communs de placement Indigo RBC. Fonds d'investissement Royal Inc. (FIRI) est le principal distributeur des fonds communs de placement Indigo RBC. Ils sont également distribués par des courtiers autorisés. Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi et des frais et dépenses de gestion. Veuillez lire le prospectus et le document Aperçu du fonds avant d'investir. À moins d'avis contraire, les taux de rendement indiqués représentent l'historique des rendements globaux composés par année. Ils tiennent compte des modifications de la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais non des frais de vente, de rachat et de distribution ou des frais facultatifs et de l'impôt sur le revenu que le porteur de parts doit payer et qui pourraient avoir amoindri le rendement. Les taux de rendement composés servent uniquement à illustrer les effets du taux de croissance composé et ne visent pas à refléter les valeurs futures des fonds communs de placement Indigo RBC ou les rendements d'un placement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis ou couverts par la Société d'assurance-dépôts du Canada, la Banque Royale du Canada, un autre assureur-dépôts public ou une autre institution financière. Leur valeur change fréquemment et les rendements antérieurs ne se répètent pas nécessairement.

Le ratio des frais de gestion (« RFG ») correspond au total des frais de gestion et d'exploitation de chaque fonds (à l'exception des commissions de courtage sur les opérations sur titres et des retenues d'impôts étrangers), exprimé en pourcentage de la valeur liquidative moyenne du fonds pour une année donnée. Veuillez lire le prospectus, l'Aperçu du fonds et les autres documents d'information pour obtenir de plus amples détails.

Le cas échéant, nous, nos sociétés affiliées, nos dirigeants, nos directeurs et nos employés pouvons détenir un intérêt dans l'un ou l'autre des titres mentionnés dans le présent document (ou dans tout placement lié) et pouvons, de temps à autre, effectuer des opérations visant à accroître ou à diminuer cet intérêt. De plus, nous et nos sociétés affiliées pouvons agir à titre de teneur de marché ou avoir pris un engagement avec prise ferme en ce qui a trait au placement de titres (ou de tout placement lié) des sociétés dont il est question dans le présent document. Nous pouvons vendre ces titres à des clients ou les acheter de clients à titre de mandant et pouvons également fournir ou chercher à fournir des services de banque d'affaires ou de placement à ces sociétés, ou en rapport avec elles.

Toutes les informations sont fournies par Morningstar Research Inc. à titre indicatif seulement. Les rendements antérieurs ne sont pas garants des rendements futurs. Ces renseignements ne constituent pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription d'un placement. RBC Indigo croit que les données sont fiables, mais elle ne les a pas vérifiées de façon indépendante. Par conséquent, RBC Indigo et ses sociétés affiliées ne donnent aucune garantie et n'acceptent aucune responsabilité quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité de ces données, ni quant à toute mesure prise sur la foi de telles données. Les renseignements proviennent uniquement de Morningstar et peuvent changer sans préavis. Il est fortement recommandé aux investisseurs de consulter leur conseiller en placement avant d'envisager un placement spécifique.

Les rangs quartiles sont établis par Morningstar Research Inc., une société indépendante d'études de marché, d'après les catégories définies par le Comité de normalisation des fonds d'investissement du Canada (CIFSC). Les classements par quartile ont pour but de comparer le rendement d'un fonds à celui de tous les autres fonds d'une même catégorie. Les quartiles répartissent les données entre quatre segments égaux assimilables à des rangs (1, 2, 3 ou 4). Les classements par quartile Morningstar indiquent comment s'est comporté un fonds par rapport à tous ses pairs.

## Fonds indiciel d'actions internationales Indigo RBC - série institutions

### Divulgation

Chaque fonds d'un groupe de pairs est classé en fonction de ses rendements, et ces classements sont subdivisés par quarts ou quartiles. À l'intérieur d'un groupe, la tranche de 25 % (ou le quart) des meilleurs fonds se classe dans le premier quartile. La tranche de 25 % suivante représente le deuxième quartile et la troisième tranche de 25 %, le troisième quartile. La dernière tranche de 25 %, celle qui compose le quatrième quartile, est celle des fonds ayant inscrit le rendement relatif le plus médiocre.

Elles sont susceptibles de changer tous les mois. Les cotes sont calculées pour les fonds qui ont un historique de rendement d'au moins trois ans, en fonction de la moyenne pondérée des rendements annuels moyens sur trois ans, cinq ans et dix ans (si disponibles) par rapport au rendement des bons du Trésor de 91 jours, et en tenant compte des frais, ainsi qu'aux rendements du groupe de pairs. Un fonds qui se classe dans la tranche supérieure de 10 % de sa catégorie reçoit cinq étoiles (élevé) ; si le fonds arrive dans la tranche suivante de 22,5 %, il reçoit quatre étoiles (supérieur à la moyenne) ; un classement dans la tranche moyenne de 35 % mérite trois étoiles (neutre ou moyen) ; les fonds de la tranche suivante de 22,5 % se voient attribuer deux étoiles (inférieur à la moyenne) ; et enfin, les fonds dans la tranche inférieure de 10 % obtiennent une étoile (bas). Les cotes ne sont qu'un facteur parmi d'autres à prendre en considération avant d'investir. Pour en savoir plus, visitez le site [www.morningstar.ca](http://www.morningstar.ca).

RBC Indigo est une filiale en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada. RBC Indigo offre ses services en tant que courtier dans toutes les provinces canadiennes, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, et elle offre aussi ses services dans les Territoires du Nord-Ouest. RBC Indigo offre ses services en tant que conseiller dans toutes les provinces canadiennes, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard.